

Petites centrales hydroélectriques

Les députés peuvent faire la différence.

Trois-Rivières, le 21 juin 2001. Dans le cadre de sa stratégie d'opposition au projet de relance de la petite production hydroélectrique privée, le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) rend public aujourd'hui une lettre transmise plus tôt cette semaine à chacun des députés de l'Assemblée nationale du Québec.

Par cette initiative, le RNCREQ veut s'assurer que toute l'information sur ce dossier, et la bonne, soit rendue disponible à ceux qui ont encore le pouvoir de réclamer l'abandon du programme d'octroi de sites hydrauliques pour la construction de centrales privées.

Le RNCREQ veut aussi rappeler aux 122 députés tous les bénéfices que retirerait le Québec à se tourner plutôt vers la réduction de la consommation d'énergie. Le président du RNCREQ, M. Marc Turgeon, a en effet rappelé qu' *«un tel programme permettrait la mise en place d'un grand chantier dans l'ensemble des régions du Québec, dont les régions urbaines. Il favoriserait les PME qui fournissent des matériaux de rénovation, créerait des emplois spécialisés et non spécialisés bien rémunérés, augmenterait la qualité de vie de l'ensemble des Québécois, créerait de la richesse et augmenterait les surplus d'énergie exportables par Hydro-Québec et, du même coup, ramènerait plus d'argent dans la cagnotte du gouvernement. Et cela, sans pour autant sacrifier d'autres rivières du Québec comme le prévoit le projet du ministre Brassard, qui n'aura en définitive que peu de répercussions structurantes pour les régions, notamment sur la création d'emploi».*

- 30 -

Relation avec les médias: Marc Turgeon, président du RNCREQ (819) 643-9807 ou Pag (819) 386-0689
Philippe Bourke, directeur général du RNCREQ (819) 374-6105

P.J. Lettre aux députés de l'Assemblée Nationale
Analyse de la situation énergétique américaine (par le centre indépendant Hélios)